

Oissel, le 8 novembre 2018

Stéphane BARRÉ
Maire d'Oissel-sur-Seine
Conseiller départemental de Seine-Maritime
Président du groupe communiste
et Républicain du Front de Gauche
au Conseil départemental 76

Monsieur Pascal MARTIN
Président du Département
Hôtel du Département
Quai Jean Moulin
76100 ROUEN

Objet : *Situation des mineurs non accompagnés sur la Métropole*

Monsieur le Président,

L'évacuation du squat du Hameau des Brouettes, il y a deux semaines, s'était accompagnée d'un engagement de la collectivité de mettre à l'abri les mineurs s'y étant abrités.

Sans méconnaître les difficultés rencontrées par nos services pour assurer la prise en charge de l'ensemble des mineurs non accompagnés actuellement présents sur notre département en raison de la progression des besoins, nous avons considéré que l'engagement pris par notre collectivité reposerait sur le déploiement de moyens exceptionnels et adaptés à la nature des enjeux humains posés par cette situation.

En effet, nous estimons que le recours à l'occupation de locaux vacants par des mineurs pour leur éviter de dormir dans la rue, représente une situation extrême nécessitant une réaction immédiate et exemplaire.

Or, d'après ce que nous apprenons, il semble bien que cet engagement n'ait pas été tenu et qu'il s'est assorti d'un délai d'évaluation de l'âge de certains jeunes concernés, la prise en charge n'ayant lieu qu'à l'issue, une fois la minorité confirmée.

Considérant l'émotion légitime suscitée par cette situation et ne pouvant nous satisfaire des déclarations de votre Vice-Présidente relayées dans la presse, nous souhaiterions disposer d'un point précis sur la réalité des prises en charge opérées et des prises en charge en attente, depuis l'évacuation du squat.

Dans ces attentes, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos sincères salutations.


Stéphane BARRÉ